



## Suite au vol de mon scooter

Par **bambis83**, le **30/05/2008** à **04:53**

Je suis dans des difficultés sans fin et je vais perdre mes emplois qui me permettaient de survivre.  
Comme, deux mois après, il n'a toujours pas été retrouvé, l'assurance m'a remboursé 552€ sur 1650.  
Existe-il une association de victimes qui pourrait m'aider à en racheter un, sans pour cela avoir retrouvé l'auteur et lui faire un procès ? Je signale que je n'ai pas droit au crédit.  
Merci  
Bambis